

**Rapport de la commission technique chargée de l'étude pour la demande de crédit de CHF 134'000.- pour l'installation d'un nouvel éclairage public au chemin des Vignes à Cotterd et au chemin de Bellevaux à Chabrey et au chemin des Marguerites à Chabrey**

**Préavis n°2020/09**

Madame la Présidente,  
Madame, Messieurs les Municipaux,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

La Commission composée de Messieurs Christophe Tombez, Pierre-André Christinat et Madame Sabine Thierrin s'est réunie le 17 septembre 2020 pour étudier le préavis. Monsieur Alain Bally, Municipal responsable du dossier, également présent, a répondu de manière claire et précise à nos questions.

A la lecture du nouveau dossier, nous prenons connaissance de devis mis à jour, de la présentation d'une seconde offre, de l'ajout du chemin des Marguerites à Chabrey ainsi que d'une vision à long terme de l'éclairage publique.

La mise en concurrence révèle un écart conséquent entre les devis présentés. De plus, cette dernière offre plus de flexibilité quant à la gestion des horaires de luminosité. Une option avec lampadaire solaire a aussi été envisagée mais paraît plus appropriée dans une zone sans infrastructure existante.

En conclusion nous proposons au conseil d'accepter le préavis 2020/09 tel que présenté.

- En autorisant la municipalité d'utiliser le crédit demandé dans le but d'effectuer l'installation d'un nouvel éclairage public à Cotterd et à Chabrey,
- En lui accordant un crédit de CHF 134'000,
- De financer ce montant de la manière suivante :
  - o CHF 134'000 par la trésorerie courante,
- En amortissant l'investissement de CHF 134'000 sur une période de 10 ans, à raisons de CHF 13'400 par année, par le chapitre 82.

Nous soutenons la municipalité dans sa volonté de faire valoir la concurrence.

Pour la commission :

Christophe Tombez

Pierre-André Christinat

Sabine Thierrin